

M. CLÈDES

SAINT-PALAIS (B.-PYR.)

Le Journal de Saint-Palais

R. C. 498, Saint-Palais — R. M.

Chèque Postal Bordeaux 341-22



St-Palais, le 25 août 1949.

Monsieur l'abbé et cher Confrère,

C'est avec le plus grand plaisir que le « Journal de St. Palais » secondera vos efforts pour la réussite des manifestations et la propagation des idées qui sont chères à « Benia » et à son directeur.

De même, j'accepte avec joie votre proposition d'échange entre nos deux journaux. Nous ne faisons d'ailleurs que reprendre une tradition que la guerre, je crois, avait interrompue. Et, dès dimanche prochain, « Benia » recevra le vif « Journal de St. Palais ».

Comment ne saurais-je pas, cher Monsieur
l'abbé, à cette occasion de vous remercier de l'article
névrosologique si complet, si vrai - et pour moi si
émouvant - que vous avez bien voulu consacrer,
il y a bientôt deux ans, à mon frère, lorsque
cet dernier est allé recevoir, dans la maison
de notre père commun le salaire d'une vie
de labeur en Pays Basque?

Rien n'est changé ici, depuis son départ.

C'est vous dire que vous pouvez
toujours compter, Monsieur l'abbé et cher Confère,
sur l'hospitalité de nos colonnes et sur notre
dévouement aux causes que vous défendez
avec tant de talent.

Dévouement dont je vous prie de
transmettre ici la respectueuse assurance avec
l'expression de mes meilleurs sentiments
confraternels.

J. Bédès

IMPRIMERIE

Téléphone: 55

M. CLÈDES

SAINT-PALAIS (B.-PYR.)

Le Journal de Saint-Palais

R. C. 498, Saint-Palais - R. M.

Chèque Postal Bordeaux 341-22

St-Palais, le 30 Octobre 1949.

Mon cher Compère,

Ne soyez pas trop étonné, si vous lisez cette semaine le journal de St-Palais d'y trouver un article qui prend à partie un de vos collaborateurs.

L'article de M. de Jambouilly paru le 25 août m'avait, je vous l'avoue, quelque peu fâché. J'en avais discuté avec des amis à St-Palais. Sa reproduction sur le n° en date du 13 Octobre nous a peiné. Il est extraordinaire de ~~voir~~^{voir} sur un journal catholique mettre en cause, aussi légèrement, la politique des Papes Catholiques, de Charles Quint, de Philippe II

et l'institution de la Sainte - Inquisition à propos
d'un théologien basque qui, à ma connaissance,
n'a pas eu trop à souffrir de l'une et de l'autre.
Ils auraient pu passer sur d'autres feuilles et je
ne l'aurais pas relevé si je n'avais eu l'impression
que certains en auraient facilement, un jour,
tiré ^{des} arguments contre tout ce que nous aimons,
le St de Jauriquet, vous et moi, j'en suis
certain.

La position des théologiens - disciples de
St Thomas - en face de la conquête coloniale était
délicate. Le droit des gens est une chose, comment le
concilier avec le devoir d'évangélisation. La reine
Isabelle, avant de mourir se fit la question et
son décal de conscience prit souvent une forme
dramatique. Charles - Quint écoute le Pie Victoria
et le Pie de las Casas; il n'écoute pas qu'un, il
est vrai, mais il n'y avait pas qu'un à avancer
des raisons. Je crois, en toute conscience, qu'il
n'y a pas lieu à agiter ces problèmes dans nos
journaux. Le peuple sait et dit assez facilement
des bêtises sur la question. Dites - le, je vous prie,
si vous en avez l'occasion, au St de Jauriquet
et croyez - moi, sans aucune ^{note} ^{con} ^{fin} ^{digne}
H. Hildes